



AVIS RECOURS

N° PE/2023/2

Art. D.29-22., Livre Ier du Code de l'Environnement
Projet de catégorie C

COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Le Collège communal Informe la population qu'un recours a été introduit à l'encontre de la décision du Fonctionnaire technique du S.P.W prise le 28 juin 2023 et accordant le permis d'environnement pour :

Demandeur du permis : SA Avient colorant Belgium

Objet : maintenir en activité un établissement de fabrication de 'pellets' en plastique coloré par mélange de matière plastiques et de pigments ou colorants avec modification des installations et dépôts.

Lieu d'exploitation : Rue Fond Jean Pâques 1 , 1348 OTTIGNIES-LOUVAIN-La-NUEVE

Le premier jour légal d'affichage du présent avis sera le 9 août 2023. Ce dernier restera affiché jusqu'au 30 août 2023 (fermeture des bureaux les 14 et 15 août).

Le recours peut être consulté au Service Urbanisme- Environnement – 1^{er} étage- Maison Communale Grand'Rue 39 à Mont-Saint-Guibert, durant cette même période :

Du 09/08/2023 au 27/08/2023 :

-Le lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 14h30.

-Le mardi et jeudi de 8h00 à 12h00.

Du 28/08/2023 au 30/08/2023 :

Le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12 h00 et de 13h00 à 16h.

Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00.

Par ailleurs, une permanence est prévue de 16h30 à 20h00 les jeudis 10/08, 17/08 et 24/08. La personne souhaitant se rendre à l'une de ces permanences doit prendre rendez-vous, au plus tard la veille jusque 16h00 au 010 65 35 56.

Le recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

Le droit d'accès au dossier est ouvert à toute personne dans les limites prévues par le Livre I^{er} du Code de l'Environnement.

Mont-Saint-Guibert, le 2 août 2023

Grégory BARTEL,

Directeur général f.f.



Marie-Céline CHENOY,

Bourgmestre f.f.